

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE L'ALBIGEOIS

SÉANCE DU 12 DÉCEMBRE 2017 À 18 HEURES 30

N° DEL2017_212 : POLE DERBI – SUBVENTION 2017

L'an deux mille dix sept, le douze décembre

Le conseil de la communauté d'agglomération de l'Albigeois s'est réuni en mairie d'Albi le mardi 12 décembre 2017 à 18 heures 30 en séance publique, sur convocation de madame Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL, présidente de la communauté d'agglomération de l'Albigeois.

Présidait la séance : Madame Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL

Secrétaire : Monsieur Jean-François ROCHEDREUX

Membres présents votants : Mesdames, messieurs,
Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL, Fabien LACOSTE, Dominique SANCHEZ, Odile LACAZE, Robert GAUTHIER, Muriel ROQUES-ETIENNE, Sarah LAURENS, Michel FRANQUES, Gisèle DEDIEU, Bruno LAILHEUGUE, Jean-Michel BOUAT, Michèle BARRAU-SARTRES, Enrico SPATARO, Frédéric CABROLIER, Najat DELPEYRAT, Delphine DESHAIES-GALINIE, Christian CHAMAYOU, Jacques ROYER, Gérard POUJADE, Francis SALABERT, Claude JULIEN, Anne-Marie ROSÉ, Thierry MALLÉ, Thierry DUFOUR, Hélène MALAQUIN, Robert AZAIS, Michel MARTY, Céline TAFELSKI, Jean-François ROCHEDREUX, Pascal PRAGNERE, Laurence PUJOL, Joëlle VILLENEUVE

Membres présents non votants : Mesdames, messieurs,
Marie-Claire MALROUX, Agnès BRU, Philippe GRANIER

Membres excusés : Mesdames, messieurs,
Philippe BONNECARRERE (pouvoir à Muriel ROQUES-ETIENNE), Emmanuelle PIERRY (pouvoir à Francis SALABERT), Dominique MAS (pouvoir à Pascal PRAGNERE), Patrice BEDIER (pouvoir à Robert AZAIS), Naïma MARENKO (pouvoir à Michel FRANQUES), Sylvie BASCOUL-VIALARD (pouvoir à Odile LACAZE), Geneviève PEREZ (pouvoir à Enrico SPATARO), Steve JACKSON (pouvoir à Jacques ROYER), Patrick BETEILLE (pouvoir à Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL), Pierre DOAT (pouvoir à Delphine DESHAIES-GALINIE), Eric GUILLAUMIN (pouvoir à Jean-François ROCHEDREUX), Bruno CRUSEL (pouvoir à Jean-Michel BOUAT), Marie-Louise AT (pouvoir à Laurence PUJOL), Louis BARRET (pouvoir à Michèle BARRAU-SARTRES)

Votants : 46

SÉANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU MARDI 12 DÉCEMBRE 2017

N° DEL2017_212 : POLE DERBI – SUBVENTION 2017

Pilote : Développement économique, enseignement supérieur, recherche

Monsieur Jean-Michel BOUAT, rapporteur,

Par délibération en date du 15 octobre 2013, il a été décidé que l'agglomération serait adhérente au sein du pôle de compétitivité Derbi (énergies renouvelables appliquées au bâtiment et à l'industrie). L'agglomération, la technopole Albi InnoProd et le Pôle Derbi ont signé une convention de partenariat et de financement de deux ans validant le versement d'une subvention de 20 000€ par an et la présence d'une antenne du pôle de compétitivité au sein de l'hôtel d'entreprises InnoProd.

La convention tripartite est arrivée à échéance fin 2015 et un avenant de prorogation d'un an avec tacite reconduction sur une année supplémentaire a été signé en 2016. Le délai d'application des relations contractuelles étant désormais atteint, il convient de valider le versement de la subvention 2017 au titre des actions engagées par le Pôle de compétitivité sur l'année.

Aux termes de quatre ans de partenariat avec le pôle Derbi, le bilan des actions entreprises est le suivant :

- Réalisation d'une cartographie des entreprises du périmètre Derbi
- Participation au développement de projets d'entreprises du territoire et de prospects et accompagnement à la labellisation (Idhélío, Safra, Biocénose, Groupe Carré, SEM Eever'hy'pole...)
- Accompagnement à l'émergence de projets collaboratifs associant des entreprises, laboratoires ou plateformes technologiques albigeois
- Réalisation d'événements annuels avec la Technopole Albi-InnoProd
- Mise en œuvre d'une convention avec le lycée Fonlabour autour du développement des formations agro-environnementales et d'une convention cadre avec la PFT GH2O.

Des permanences au sein de l'Hôtel d'entreprises ont été assurées par le pôle Derbi régulièrement mais selon un rythme inférieur à une permanence mensuelle, comme cela avait été défini dans la convention de partenariat initiale.

S'il apparaît que le pôle Derbi a réellement œuvré pour le développement de projets issus du territoire albigeois, il en ressort néanmoins que sa logique d'intervention est plus liée à une démarche globale de prospection et de périmètre d'action étendu plus qu'à son partenariat avec le Grand Albigeois.

Aussi, pour ces raisons et compte-tenu de l'effort financier réalisé par la collectivité depuis plusieurs années, il est aujourd'hui envisagé de mettre fin au partenariat sous sa forme actuelle.

Il est proposé au conseil communautaire, conformément aux dispositions contractuelles, de procéder pour la dernière fois au versement de la subvention de 20 000 euros au titre du partenariat sur 2017 et de prendre acte de la non reconduction du partenariat à compter de 2018.

Le conseil de communauté d'agglomération de l'Albigeois,

VU le code général des collectivités territoriales,

VU l'avis favorable du bureau communautaire du 28 novembre 2017

ENTENDU LE PRÉSENT EXPOSÉ,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, À L'UNANIMITÉ,

APPROUVE le versement d'une subvention de 20 000€ au pôle de compétitivité Derbi pour l'année 2017.

DÉCIDE de ne pas renouveler la convention de partenariat avec le pôle de compétitivité Derbi à compter de 2018.

Pour extrait conforme,
Fait le 12 décembre 2017,

La présidente,

Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL